



Question écrite

Campagnes de prévention

Le groupe socialiste est d'avis que la prévention joue un rôle prépondérant dans la lutte contre les infractions en tout genre. En effet, nous pensons qu'il est nécessaire de trouver le bon équilibre entre prévention et répression. Pour ce faire, différentes campagnes de prévention sont mises en place. Alcool au volant, harcèlement de rue, cyber-harcèlement, utilisation des réseaux sociaux. Au niveau communal, la police municipale et différentes associations effectuent notamment une journée de prévention routière pour les écoles enfantines et primaires.

La Commune, grâce notamment au service de la cohésion sociale et à la police locale, a manifestement la compétence de mettre en place des campagnes de prévention.

Nos questions sont les suivantes :

- 1) Quelles sont les campagnes de prévention en cours et à venir ?
- 2) La Commune s'associe-t-elle avec d'autres entités publiques ou privées (cantons, communes, associations, etc.) dans la mise en œuvre des campagnes de prévention ? Dans la négative, envisage-t-elle de le faire à l'avenir ?

Pour le groupe socialiste
Laurent Crevoisier

P. Nu D'Amica

P. B.

Laurent Crevoisier

[Signature]

C. Bachmann

G. Tissot

[Signature]

A. S. Dreyer

[Signature]

R. Beaud

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]